



0910815001

DATE DEPOT : 2009-12-17

NUMERO DE DEPOT : 108150

N° GESTION : 2000B08921

N° SIREN : 431465384

DENOMINATION : EMMESSE CONSEIL ET AUDIT

ADRESSE : 217-219 r du Faubourg Saint Honoré 75008 Paris

DATE D'ACTE : 2009/11/19

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

NATURE D'ACTE : CHANGEMENT DE PRESIDENT

02B 844

EMMESSE CONSEIL ET AUDIT
Société par Actions Simplifiée
au capital de 300 800 euros
Siège social : 217-219, rue du Faubourg Saint Honoré
75008 PARIS
RCS PARIS 431465384

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 19 NOVEMBRE 2009

L'an deux mille neuf,

Le 19 novembre,

A 18 heures,

16 19 11 19 CL
1 / 2009
N DE DEPOT 128150

Les associés de la société EMMESSE CONSEIL ET AUDIT, société par actions simplifiée au capital de 300 800 euros, divisé en 18.800 actions de 16 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 217-219, rue du Faubourg Saint Honoré 75008 PARIS, sur convocation du président.

Sont présents :

Société SUDCO CONSEIL

propriétaire de 18.798 actions

associé de la Société et représentant en tant que tel plus de la moitié des actions composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur Alain GUEZ, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué, est excusé.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Michel SUDIT, Président.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président
- Démission du Président,
- Nomination d'un nouveau Président,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président indiquant les motifs du transfert du siège social de la société et la marche des affaires sociales depuis le début de l'exercice en cours.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Monsieur Michel SUDIT expose aux associés que pour des raisons personnelles, il ne souhaite plus exercer désormais les fonctions de Président de la Société. Il présente donc sa démission à la collectivité des associés et leur demande de nommer un nouveau Président.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prend acte du désir manifesté par Monsieur Michel SUDIT de démissionner de ses fonctions de Président, dont il nous a fait part, et le remercie pour les services rendus à la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme en qualité de Président, la société SUDCO CONSEIL – SARL au capital de 8.000 euros ayant son siège social 217-219, rue du Faubourg Saint Honoré 75008 PARIS, RCS PARIS B 489 070 369, représentée par les gérants Messieurs Michel SUDIT et Philippe COHEN.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized letter 'A' with a vertical line extending upwards from its right side.